

## **Le Service public régional de Bruxelles recherche :**

### **1 expert(e) indépendant(e) pour son Comité d'Audit (H/F/X)**

#### **Contexte**

Le Service public régional de Bruxelles est le principal outil du gouvernement bruxellois dans la mise en œuvre de sa politique, notre institution prépare et exécute de manière cohérente, efficiente et transparente la politique régionale. Les missions touchent l'ensemble des acteurs qui participent à la vie en société : citoyens et citoyennes, travailleurs et travailleuses, entreprises, associations et administrations.

Les missions et responsabilité du Comité d'audit du Service public régional de Bruxelles sont décrites dans l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 11 avril 2003 relatif à l'organisation de l'audit interne au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (MB du 9 mai 2003).

#### **Vos Missions**

Comme membre du Comité d'audit vous examinez les rapports d'audits ainsi que les rapports d'activités de la Direction de l'audit interne du SPRB et communiquez un rapport annuel au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ainsi qu'au Conseil de Direction du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.

Le comité d'audit formule des avis au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur le système de contrôle interne, notamment en ce qui concerne:

- la gestion efficace et effective des risques;
- la fiabilité des rapports financiers et de gestion; - la conformité aux lois, ordonnances et autres réglementations ainsi qu'aux directives des autorités concernées;
- le fonctionnement effectif et efficace des services;
- la protection de l'actif.

Le comité d'audit se réunit au moins 2 fois par an.

#### **Votre profil :**

En tant qu'expert(e) indépendant(e) du Comité d'audit, vous disposez:

- d'un diplôme universitaire ;
- d'une expérience minimale de 5 ans en audit interne ;
- d'une expérience/des compétences dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques (à justifier dans l'acte de candidature) ;
- d'une position complètement indépendante vis-à-vis le Service public régional de Bruxelles ;
- des droits civils et politiques.

Les connaissances et/ou l'expérience reprises ci-dessous constituent des atouts pour cette fonction d'expert(e) :

- une expérience comme responsable d'un service d'audit interne ; • connaissance / expérience du secteur public ;
- connaissance / expérience des matières relevant de la Région de Bruxelles-Capitale ;

La détention de certificats ou de diplômes spécialisés en matière d'audit constitue un atout important.

#### **Nous offrons**

Un mandat de cinq ans. Ce mandat peut cependant être renouvelé par le Gouvernement de la Région bruxelloise pour une seule et nouvelle période de cinq ans.

Une indemnité de 800 euros (à l'indice 100) est allouée par séance.

### **Comment postuler**

Envoyez votre candidature motivée accompagnée d'un CV exhaustif à envoyer à la Direction de l'Audit Interne via l'adresse email: [audit@sprb.brussels](mailto:audit@sprb.brussels), pour le **22 novembre 2020** au plus tard. Les candidatures réceptionnées tardivement ne seront plus prises en considération.

Des renseignements complémentaires sur la fonction à pourvoir peuvent être sollicités auprès Monsieur Bart De Bondt (02/800.36.07) – [bdebondt@sprb.brussels](mailto:bdebondt@sprb.brussels).